

## Member's Knowledge and Expertise Connaissances et expertise des membres Conocimiento y experiencia de los miembros

March 15, 2023

### English

As professors and researchers in communication, what are the parameters that define freedom of expression and which ones are under threat in the current international situation?

### Français

À titre de professeurs et chercheurs en communication, quels sont les paramètres qui définissent la liberté d'expression et lesquels sont mis en péril dans la situation internationale actuelle ?

### Español

Como profesores e investigadores en comunicación, ¿cuáles son los parámetros que definen la libertad de expresión y cuáles están amenazados en la actual situación internacional?

---

---

**Ms. Prof. Ulla Carlsson** ([Web Site](#))

Titular

UNESCO Chair in Freedom of Expression, Media Development and Global Policy

Department of Journalism, Media and Communication

University of Gothenburg

Göteborg (Gothenburg), Sweden (Suède, Sverige)

**In English**

Freedom of expression is fundamental to democracy, and media serve as custodians of that freedom. Freedom of expression is a matter of law, but also a question of ethics and morality. Ultimately, it concerns the intrinsic equality of human beings, as set out in the UN Universal Declaration of Human Rights.

Democratic backsliding is a worldwide challenge. In a rising authoritarianism, it is often the media, that are first attacked – then research and the rule of law. Today, it is estimated that less than 10 percent of the world's population has real access to free media and a pluralistic media landscape.

Censorship and reprisals against journalists and writers are increasing in many places and inhibiting the development of both society and the individual. When disinformation, propaganda, influence operations, conspiracy theories, resistance to knowledge and emotionally charged rhetoric – often via social media platforms – take over, democracy risks weakening.

---

**Mr. Prof. Mark Mercer** ([Web Site](#))

Professor of Philosophy

Saint Mary's University

President, Society for Academic Freedom and Scholarship

Halifax, NS, Canada

**In English**

Freedom of expression makes possible deep and true connections among people. If you prize the ability in yourself and in others to think and value for oneself, you will be honest and sincere. You will not seek to manipulate others into accepting your views or values. You will respect the intellectual and moral autonomy of your fellows.

A great danger to freedom of expression, then, is the order we now hear to concern ourselves with the feelings and identities of others. Being careful not to offend or upset people will lead us away from honesty and candour and into insincerity and manipulation. Institutional directives to respect feelings and identities are directly opposed to respect for intellectual and moral autonomy and cannot but bring us to a world of phony interpersonal relations.

**Prof. Dr. Khaled Lalaoui** ([Web Site](#))

Professeur de l'enseignement supérieur

Expert en communication

Directeur de la formation doctorale et de la recherche scientifique

École nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information

Rédacteur en chef de la revue de la communication et du journalisme

Alger, Algérie

### **En français**

L'internationalisation de la protection des droits de l'homme doit se construire sur la base de la liberté d'expression, qui est un droit humain fondamental. Ce dernier est défini selon plusieurs paramètres :

La liberté d'expression est un outil important dans le fonctionnement démocratique, si elle est menacée, ça peut engendrer l'abstention aux élections ce qui met en péril la représentativité sociale, culturelle et ethnique dans les prises de décisions politiques et économiques ; ce qui laisse des conséquences sur la reconnaissance d'un gouvernement ou d'un pouvoir politique sur la scène internationale.

A l'échelle nationale, la liberté d'expression est définie par la législation, elle seule, qui peut lui poser des limites selon le droit constitutionnel mais reste que le système de justice est souvent inaccessible pour la grande majorité de la population ce qui menace l'équité sociale et pousse les individus à lutter davantage pour faire entendre leur voix. A l'international, il est impérativement nécessaire de revoir la représentativité des continents, pays, culture... dans les institutions et instances internationales, surtout que les pays défavorisés économiquement sont dotés d'une jeunesse déterminée à s'exprimer librement.

S'exprimer est une créativité humaine de présenter ses idées, exposer son opinion, mettre en avant sa culture, si cet art est mis face à des restrictions ou heurte avec d'autres civilisations, on sera face à un phénomène de rejet et qui peut prendre plusieurs formes d'agressivités.

Monopoliser les infrastructures technologiques et centraliser l'accès à la connaissance au profit d'assurer une meilleure promotion de ses opinions, culture, politique et même produits au détriment de la visibilité d'autres contenus, idées, culture et autres peut nous entraîner à un choc de civilisations, cultures, religions...

Enfin, la notion de "liberté d'expression" est inter-reliée entre le droit de l'individu, le droit constitutionnel, et la norme morale et éthique.

---

**M. Yves Théorêt, Ph.D. ([Web Site](#))**  
Professeur  
École des médias  
Faculté de communication  
Université du Québec à Montréal (UQAM)  
Montréal (Québec) Canada

### In English

The literature generally refers to three documents to define the concept of Freedom of expression. The Declaration of the Rights of Man and of the Citizen of 1789 (France), the First Amendment to the Constitution of the United States of 1787 and finally the Universal Declaration of Human Rights of 1948 of the UN. In Canada, as in other countries, the legal texts roughly express the general idea of freedom of expression as than initially formulated in France, the United States and the UN.

All States favoring freedom of expression also have the means, equally legal, to restrict and limit it. Thus, when the State considers there is a threat to good government or security, he may resort to different procedures set by law to define its exercise.

In authoritarian regimes, freedom of expression is often the first eliminated, the state seeking to control speech. We can thus affirm that freedom of expression is exercised above all in a democracy and that it is more limited or absent in other types of political regimes.

The idea of freedom of expression is also plural. It depends on who the one who uses it. For some, blasphemy is part of the freedom of expression, while for others, on the contrary, it is inadmissible and should be banned. Freedom of expression and its practice also vary according to the times and events. What was acceptable at one time may be less so to another, and vice versa. The idea of freedom of expression is also cultural in that it varies in its definition and practice from one country and culture to another. What is suitable for some, "provocative" caricatures for example, are unimaginable to others.

Finally, the appearance of the Internet and the difficulty for States to implement the applicable law have brought to the fore the need to control the freedom of expression on the network of networks in order to counter in particular the speeches and extremist discourse and radicalization.

Can we think of reconciling the different interpretations of the concept of freedom of expression in an increasingly "interconnected" world?

### En français

La littérature savante réfère généralement à trois documents pour définir et circonscrire le concept de liberté d'expression. La *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789* (France), le premier amendement à la Constitution des États-Unis de 1787 et enfin la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* de 1948 de l'ONU. Au Canada, comme dans d'autres pays encore, les textes juridiques expriment à peu de choses près l'idée générale de liberté d'expression telle qu'initialement formulée en France, aux États-Unis et à l'ONU.

Tous les États favorisant la liberté d'expression ont également des moyens, tout aussi légaux, de la restreindre et de la limiter. Ainsi, lorsque l'État estime qu'il y a une menace au bon gouvernement ou à la sécurité, il peut recourir à différentes modalités fixées par la loi pour en baliser l'exercice.

Dans les régimes autoritaires, la liberté d'expression est bien souvent la première éliminée, l'État cherchant à contrôler la parole. On peut ainsi affirmer que la liberté d'expression s'exerce surtout en démocratie et qu'elle est plus limitée ou absente dans d'autres types de régimes politiques.

L'idée de liberté d'expression est aussi plurale. Elle dépend de celui ou de celle qui en fait usage. Pour certains, le blasphème, est partie prenante de la liberté d'expression, alors que pour d'autres, au contraire, il est inadmissible et devrait être interdit. La liberté d'expression et sa pratique varient également en fonction du temps et des événements. Ce qui était acceptable à une certaine époque peut l'être moins à une autre, et vice-versa. L'idée de liberté d'expression est également culturelle en ce qu'elle varie dans sa définition et sa pratique d'un pays et d'une culture à une autre. Ce qui est convenable chez les uns, les caricatures « provocantes » par exemple, sont unimaginables chez les autres.

Enfin, l'apparition d'Internet et la difficulté des États de mettre en œuvre le droit applicable ont remis à l'avant-scène la nécessité de contrôler la liberté d'expression sur le réseau des réseaux afin de contrer notamment les discours et propos extrémistes et la radicalisation.

Peut-on penser réconcilier les différentes interprétations du concept de liberté d'expression dans un monde de plus en plus "interrelié".

---

Network of UNESCO Chairs in Communication (Orbicom)  
Red de cátedras UNESCO de comunicación (Orbicom)  
Réseau des chaires UNESCO en communication (Orbicom)



[orbicom.ca](http://orbicom.ca)

Notice / Avis / Aviso

La personne, qui donne une réponse à la question, garantit qu'elle détient tous les droits permettant de publier l'information fournie, notamment au niveau des droits d'auteur.

The person, who gives an answer to the question, guarantees that she/he holds all the rights allowing the publication of the information provided, in particular at the level of copyright.

La persona, que responde a la pregunta, garantiza que posee todos los derechos que permiten la publicación de la información proporcionada, en particular a nivel de derechos de autor.